



Circuit provincial Sud de Hunter

Règlement 2024

1. Généralités

Le Circuit provincial Sud se court sur 5 concours fédéraux en Nouvelle Calédonie.

Les épreuves du Circuit provincial Sud de Hunter se déroulent lors de compétitions fédérales soumises aux dispositions des règlements général et spécifique du hunter de la FFE et répondant au cahier des charges technique défini par le Comité Provincial d'Équitation Sud en partenariat avec le CRE de Nouvelle-Calédonie.

Un cavalier peut s'engager sur le Circuit provincial Sud de hunter dans plusieurs épreuves de niveaux différents mais seul le niveau ayant rapporté le plus de points sera retenu pour le classement final. En cas d'égalité de points sur plusieurs niveaux, le classement du niveau supérieur sera retenu.

Un cavalier peut monter plusieurs chevaux dans la même épreuve (selon l'avant programme des concours) mais seul le meilleur classement sera pris en considération à chaque concours.

2. Type d'épreuves

Épreuves	Barème Obligatoire	Hauteur autorisée des obstacles	Largeur recommandée des obstacles
Club 3	Figures imposées OU Maniabilité OU Mixte	60 cm	+ 10 cm
Club 2	Figures imposées OU Maniabilité OU Grand Prix OU Mixte	70 cm	+ 10 cm
Club 1		80 cm	+ 10 cm
Club Elite		90 cm	+ 10 cm

3. Engagements

Le montant de l'engagement de chaque épreuve du concours servant de support au Circuit provincial Sud de hunter est fixé par chaque organisateur dans les limites suivantes : 20 euros maximum ; et l'engagement terrain ne peut excéder le tarif normal $\times 3$.



4. CLASSEMENT ET RECOMPENSE



CIRCUIT HUNTER CLUB ÉQUITATION

À chaque étape, les cavaliers classés (obligatoirement licenciés FFE dans une structure équestre de Nouvelle-Calédonie) de chacune des épreuves **seront récompensés** tel que le précise le règlement FFE et **au moins les 3 premiers**.

Pour rappel :

Le premier classé d'une épreuve reçoit au minimum

- ◆ *Un cadeau souvenir ou une coupe ;*
- ◆ *Une plaque et un flot ou rubans ou médaille, liste non exhaustive.*

Les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un cadeau souvenir et/ou une plaque et/ou un flot pour les huit premiers classés, ou pour le premier quart si l'épreuve comporte moins de 32 partants.

À chaque étape, des points sont attribués dans chaque catégorie.

Au classement final, les résultats de toutes les étapes par niveau seront retenus.

Chaque niveau d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année.

Le mode de calcul des points des championnats se fait par addition des notes exprimées en pourcentages obtenus lors de chaque étape. Pour apparaître dans le classement final, il faut avoir participé à au minimum 2 manches du circuit dans le niveau concerné.

Le cavalier ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un niveau d'épreuves, sera le Champion provincial Sud de l'année dans ce même niveau d'épreuve.

Les 3 premiers de chaque catégorie du circuit provincial Sud seront récompensés par le CPES.

5. CALENDRIER DES CONCOURS

ETAPE	DATE	ORGANISATEUR
ETAPE 1	10 mars	LA GOURMETTE
ETAPE 2	20 et 21 avril	ACD
ETAPE 3	25 et 26 mai	ACD
ETAPE 4	15 et 16 juin	ACKATO
ETAPE 5	13 et 14 juillet	ACD